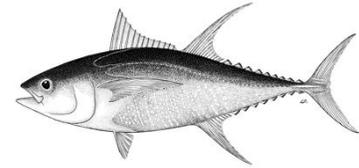




PROPOSITION DE RESUME SUR L'ETAT DES STOCKS – ALBACORE

Indian Ocean Tuna Commission
Commission des Thons de l'Océan Indien



État de la ressource d'albacore (YFT : *Thunnus albacares*) de l'océan Indien

Tableau 1. Albacore : état de l'albacore (*Thunnus albacares*) de l'océan Indien.

Zone ¹	Indicateurs	Détermination de l'état du stock ³ 2018
océan Indien	Captures 2018 ² : 423 815 t (437 422 t) ⁴ Captures moyennes 2014-2018 : 404 655 t (407 377 t) ⁴ PME (1000 t) (IC 80%) : 403 (339–436) F _{PME} (IC 80%) : 0,15 (0,13–0,17) SB _{PME} (1000 t) (IC 80%) : 1069 (789–1387) F ₂₀₁₇ /F _{PME} (IC 80%) : 1,20 (1,00–1,71) SB ₂₀₁₇ /SB _{PME} (IC 80%) : 0,83 (0,74–0,97) SB ₂₀₁₇ /SB ₀ (IC 80%) : 0,30 (n.d.– n.d.)	94%

¹ Limites pour l'océan Indien = zone de compétence de la CTOI

² Proportion des captures estimées ou partiellement estimées par le Secrétariat de la CTOI en 2017 : 24%.

³ Médiane et quantiles calculés à partir de la grille d'incertitude en tenant compte de la pondération des modèles

⁴ Prise en compte des prises alternatives sur objets flottants des senneurs de la flottille de l'UE en 2018 conformément à IOTC-2019-WPTT21-R.

Légende du code couleur	Stock surexploité (SB _{année} /SB _{PME} < 1)	Stock non surexploité (SB _{année} /SB _{PME} ≥ 1)
Stock sujet à la surpêche (F _{année} /F _{PME} > 1)	94%	2%
Stock non sujet à la surpêche (F _{année} /F _{PME} ≤ 1)	4%	0%
Pas évalué/incertain		

STOCK DE L'OCEAN INDIEN – AVIS DE GESTION

État du stock. Aucune nouvelle évaluation du stock d'albacore n'a été réalisée en 2019 et l'état du stock est donc déterminé sur la base de l'évaluation 2018 et des indicateurs présentés en 2019. L'évaluation du stock 2018 a été réalisée à l'aide de *Stock Synthesis III* (SS3), un modèle entièrement intégré qui est actuellement utilisé pour fournir des avis scientifiques sur les trois stocks de thons tropicaux de l'océan Indien. Le modèle utilisé en 2018 est basé sur le modèle développé en 2016 avec une série de révisions qui ont été notées durant le GTTT. Le modèle utilise quatre types de données : les prises, les fréquences de tailles, le marquage et les indices de CPUE palangrières communes. Les résultats de l'évaluation 2018 étaient fondés sur une grille de 24 passes du modèle SS3 qui sont reconnues comme insuffisantes pour explorer le spectre des incertitudes et des scénarios, notant la grande incertitude associée à la qualité des données (par exemple : représentativité spatiale de la couverture des CPUE, estimation des prises et manque de cohérence dans les compositions de longueurs) et au manque de prise en compte de l'incertitude statistique des modèles. Certaines de ces incertitudes ont été explorées en 2019 conformément au plan de travail adopté par le Comité scientifique en 2018. Toutefois, en raison de la complexité du travail, de l'absence de consensus sur les principaux aspects du modèle et des contraintes de temps, aucun nouvel avis de gestion n'est fourni en 2019. Selon l'évaluation du stock 2018, la biomasse du stock reproducteur en

2017 a été estimée à 30,0 % des niveaux non exploités (Tableau 1). Selon les informations disponibles en 2019, les prises totales sont restées relativement stables, à des niveaux proches de la PME estimée depuis 2012 (c'est-à-dire entre 390 000 t et 436 000 t), les prises en 2018 étant les plus importantes depuis 2010 (437 422 t) et dépassant la fourchette de PME, en considérant les meilleures estimations des captures par le Comité scientifique (voir le rapport du GTTT pour plus de détails). L'évaluation des stocks de 2018 estime SB_{2017}/SB_{PME} à 0,83 (0,74-0,97) et F_{2017}/F_{PME} à 1,20 (1,00 -1,71). Toutefois, il est à noter que l'incertitude quantifiée de l'état du stock sous-estime probablement l'incertitude sous-jacente de l'évaluation. Au vu des informations disponibles en 2018 et 2019, le stock d'albacore est déterminé comme toujours **surexploité et sujet à la surpêche** (Tableau 1 et Figure 1).

Perspective. L'augmentation des captures au cours des dernières années a considérablement accru la pression sur le stock de l'océan Indien, entraînant une mortalité par pêche supérieure aux niveaux liés à la PME. Les résultats des projections de *Stock Synthesis* sont fournis sous forme d'une K2SM (Tableau 2). Il existe un risque élevé de continuer à violer les points de référence basés sur la PME si les prises se maintiennent aux niveaux de 2017 ($\approx 409\ 000$ t en 2017) (Tableau 2). Toutefois, les projections présentées dans les résultats de la K2SM ne reflètent pas adéquatement les sources d'incertitude connues, en raison d'une série de problèmes liés aux données et aux performances du modèle, et devraient être prises avec prudence étant donné les problèmes identifiés par le Comité scientifique.

Avis de gestion. Le déclin de l'état du stock sous le niveau de référence de la PME n'est pas bien compris, en raison de diverses incertitudes. Par mesure de précaution, la Commission devrait veiller à ce que les captures soient réduites pour mettre fin à la surpêche et permettre à la SSB de revenir au niveau de SSB_{PME} . À ce stade, aucune limite de capture spécifique n'est prévue.

Durant la réunion 2018 du Comité scientifique, un plan de travail a été élaboré pour traiter les questions identifiées dans l'examen de l'évaluation, visant à accroître la capacité du Comité à fournir des avis plus concrets et plus solides d'ici à la réunion du Comité scientifique de 2019. Le plan de travail a commencé à être appliqué en janvier 2019 et vise à résoudre les problèmes identifiés par le GTTT et l'examinateur externe en 2018. Le projet de plan de travail figure à l'Annexe 38 du Rapport du Comité scientifique 2018 (IOTC-2018-SC21-R). La Commission devrait veiller à ce que ce plan de travail soit correctement budgétisé. Malgré les progrès réalisés pour réduire les incertitudes inhérentes à cette pêcherie, le GTTT a convenu qu'aucun nouvel avis ne pourrait être fourni en 2019.

La Commission dispose d'un plan intérimaire pour la reconstitution du stock d'albacore, avec des limitations de capture basées sur les niveaux de 2014/2015 (Résolution 19/01, qui a remplacé la résolution 18/01). Certaines des pêcheries faisant l'objet de réductions de capture avaient pleinement réduit leurs prises en 2018 conformément aux niveaux de réduction spécifiés dans la Résolution ; toutefois, ces réductions ont été compensées par des augmentations des prises par des CPC exemptées et par certaines CPC soumises à des limitations de leurs prises d'albacore (voir Tableau 9 dans IOTC-2019-WPTT21-R). Ainsi, les prises totales d'albacore en 2018 ont augmenté d'environ 9% par rapport aux niveaux de 2014/2015. La Commission devrait veiller à ce que toute révision de la mesure de gestion puisse permettre une réduction effective des captures afin de garantir l'efficacité de la mesure de gestion.

Il convient également de noter les points-clés suivants :

- **Production maximale équilibrée (PME) :** l'estimation pour le stock de l'océan Indien est de 403 000 t avec une fourchette entre 339 000 et 436 000 t (Tableau 1). Les prises moyennes sur 2014-2018 (404 655 t) étaient légèrement supérieures au niveau estimé de la PME. Les prises de l'année dernière (2018) ont été significativement supérieures à la PME médiane.
- **Points de référence provisoires :** notant que la Commission a adopté en 2015 la Résolution 15/10 *Sur des points de référence-cibles et -limites et sur un cadre de décision*, il convient de noter ce qui suit :

- **Mortalité par pêche** : La mortalité par pêche actuelle est considérée comme étant de 20 % supérieure au point de référence-cible provisoire de F_{PME} et inférieure au point de référence-limite provisoire de $1,4 * F_{PME}$ (Figure 2).
- **Biomasse** : La biomasse reproductrice actuelle est considérée comme étant inférieure de 17 % au point de référence-cible provisoire de SB_{PME} et supérieure au point de référence-limite provisoire de $0,4 * SB_{PME}$ (Figure 2).
- **Engins de pêche principaux** (captures moyennes 2014-2018) : senne $\approx 35\%$ (bancs associés aux DCP $\approx 24\%$; bancs libres $\approx 11\%$) ; palangre $\approx 17\%$; filet maillant $\approx 18\%$; tous les autres engins $\approx 30\%$ (Figure 1).
- **Principales flottilles** (captures moyennes 2014-2018) : Union européenne $\approx 21\%$ (UE-Espagne $\approx 13\%$; UE-France $\approx 8\%$) ; Maldives $\approx 13\%$; R.I. d’Iran $\approx 12\%$; Seychelles $\approx 10\%$; Sri Lanka $\approx 9\%$; toutes les autres flottilles $\approx 35\%$.

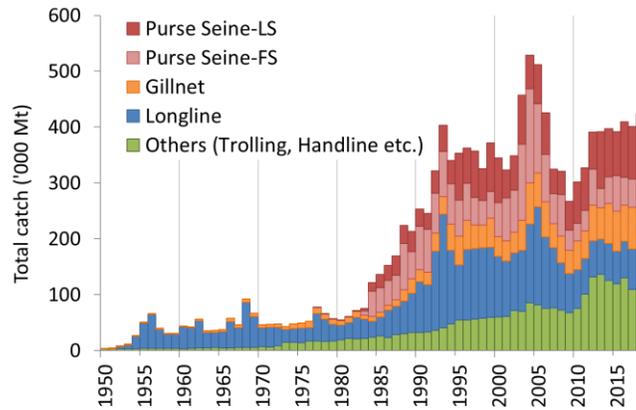


Figure 1. Albacore : prises annuelles d’albacore par engins (1950-2018). Données d’octobre 2019.

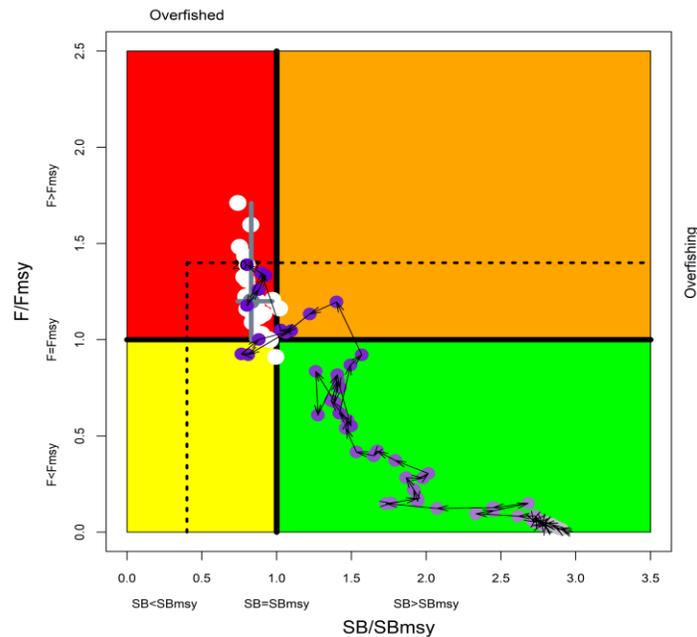


Figure 2. Albacore : Graphe de Kobe de *Stock Synthesis*. Les points bleus indiquent la trajectoire des estimations ponctuelles du rapport SB/SB_{PME} et du rapport F/F_{PME} pour chaque année de 1950 à 2017. La ligne grise représente l’intervalle de confiance de 80% associé à l’état du stock de 2017. Les lignes noires pointillées sont les points de

référence-limites provisoires adoptés par la Commission dans sa Résolution 15/10. Les cercles blancs représentent l'état du stock en 2017 pour chaque itération de la grille.

Tableau 2. Albacore : Matrice stratégique de Kobe II de l'évaluation par *Stock Synthesis*. Probabilité de dépasser les points de référence- cibles(haut) et - limites (bas) basés sur la PME pour des projections à prises constantes (par rapport au niveau de capture de 2017 de 409 567 t, -35%, - 30%, -25%, -20%, -15%, ± 10%, -5%) prévues sur 3 et 10 ans.

Point de référence et période de projection	Projections alternatives de captures (par rapport au niveau de captures à partir de 2017) et probabilité (%) de dépassement des points de référence-cibles basés sur la PME								
	(B _{cible} = B _{PME} ; F _{cible} = F _{PME})								
	65% (266 218t)	70% (286 697t)	75% (307 175t)	80% (327 654t)	85% (348 132t)	90% (368 610t)	95% (389 089t)	100% (409 567t)	110% (450 523t)
B ₂₀₂₀ < B _{PME}	0,48	0,48	0,73	0,85	0,85	0,96	0,98	0,98	1,00
F ₂₀₂₀ > F _{PME}	0,08	0,23	0,25	0,48	0,56	0,79	0,96	0,98	1,00
B ₂₀₂₇ < B _{PME}	0,08	0,08	0,25	0,42	0,56	0,79	0,98	1,00	1,00*
F ₂₀₂₇ > F _{PME}	0,06	0,08	0,23	0,42	0,63	0,85	1,00	1,00	1,00*
Point de référence et période de projection	Projections alternatives de captures (par rapport au niveau de captures à partir de 2017) et probabilité (%) de dépassement des points de référence-limites basés sur la PME								
	(B _{LIM} = 0,4 B _{PME} ; F _{LIM} = 1,4 F _{PME})								
	65% (266 218t)	70% (286 697t)	75% (307 175t)	80% (327 654t)	85% (348 132t)	90% (368 610t)	95% (389 089t)	100% (409 567t)	110% (450 523t)
B ₂₀₂₀ < B _{Lim}	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,06	0,15	0,23	0,42
F ₂₀₂₀ > F _{Lim}	0,00	0,06	0,08	0,21	0,23	0,42	0,56	0,63	0,92
B ₂₀₂₇ < B _{Lim}	0,00	0,06	0,08	0,27	0,42	0,50	0,83	0,90	1,00*
F ₂₀₂₇ > F _{Lim}	0,00	0,08	0,23	0,42	0,50	0,65	0,94	0,94	1,00*

* Le stock s'est effondré ou au moins une pêcherie n'a pas été en mesure réaliser de captures en raison de l'absence de poissons vulnérables pendant la période de projection pour tous les modèles. Les niveaux de probabilité ne sont pas bien déterminés, mais ils sont probablement élevés au fur et à mesure que le niveau de capture augmente au-delà de 100 %.